

Appel à Contribution pour le numéro 5 de la Revue Alternatives juridiques et économiques (RAJE)

Coopération Sud-Sud Maroc – Afrique subsaharienne

Contexte

La Coopération Sud-Sud lancée par les Nations Unies le 12 septembre 1975 se définit comme étant "un cadre plus large de collaboration entre pays du Sud, dans les domaines politique, économique, social, culturel, environnemental et technique. Il implique deux ou plusieurs pays en développement, et peut avoir lieu sur une base bilatérale, régionale, sous-régionale ou interrégionale" (Bureau des Nations Unies pour la Coopération Sud-Sud, 2015). Cette coopération est conçue pour assurer la complémentarité entre les pays du Sud par la mise en commun de leurs potentialités pour accéder au développement économique. Elle ouvre la voie pour les pays du Sud à des intégrations sous régionales et régionales leur permettant une optimisation de l'utilisation de leurs ressources, la diversification de leurs activités, la création de plate forme industrielle et de marchés régionaux et renforce ainsi leur poids dans les négociations avec les pays du Nord. En effet, le volume des échanges commerciaux Sud-Sud et des flux d'investissements étrangers directs sont en hausse depuis quelques années, ceci est d'autant plus renforcé par des mouvements d'intégration régionale. Les changements importants qui se sont produits au cours des années 90 et 2000, avec l'émergence de

plusieurs pays du Sud témoignent de l'efficacité de cette coopération. L'Afrique désormais ne figure pas sur la liste.

L'investissement transfrontalier intra-régional en Afrique demeure limité. Les projets intra-régionaux représentent une part très faible de la valeur totale des projets pour le continent africain. Les investissements réalisés au sein d'un groupement par les pays qui en sont membres ne représentent qu'une petite proportion de l'IED intra africain. *Deux communautés économiques régionales font exception : la Communauté d'Afrique de l'Est (environ la moitié des investissements intra régionaux), et la Communauté de développement de l'Afrique australe (plus de 90 % des investissements intra régionaux).* Ajoutant à cela que la participation de l'Afrique aux chaînes de valeur mondiales se limite au bas niveau à savoir la fourniture de matières premières. L'intégration régionale est encore loin de promouvoir les investissements intra régionaux. Alors que ces derniers pourraient contribuer au développement de chaînes de valeur régionales et créer une plate-forme industrielle stimulant les IDE.

Les pays d'Afrique cherchent à renforcer leurs relations économiques dans le but de créer un marché régional capable d'absorber les produits manufacturés. Cette volonté est exprimée par exemple dans *le cadre de la position africaine commune sur le programme de développement pour l'après-2015* («Agenda 2063» de l'Union africaine). L'intégration régionale doit susciter des investissements dans les infrastructures régionales, les échanges commerciaux et la mobilité de la main-d'œuvre et être accompagnée d'une harmonisation des normes et des règlements pour aboutir à une approche commune à l'égard de la politique macroéconomique, de la création d'emplois et de la gestion efficace des ressources naturelles. Ceci serait d'autant plus renforcé par la productivité du travail qui a progressé de 2.18 % en Afrique à partir de 2000 et une contribution du changement structurel, tous secteurs confondus, qui est en hausse.

Ce numéro 5 de la RAJE revient sur le bilan de la coopération entre les pays d'Afrique et son rôle dans le développement économique de cette région. La coopération entre le Maroc et les pays d'Afrique subsaharienne

sera traitée de manière particulière. En effet, le pays renforce davantage sa présence sur le continent africain en exploitant sa proximité géographique et ses liens historiques pour augmenter le degré de complémentarité économique entre les deux parties et construire un partenariat gagnant-gagnant.

Les axes retenus pour ce numéro :

- Les initiatives, les institutions et les programmes qui soutiennent la coopération entre les pays d'Afrique.
- Les nouvelles tendances du commerce et de l'IED entre les pays du continent africain
 - Transformations structurelles en Afrique, quel impact sur le développement
 - Les intégrations régionales, bilan et perspectives
 - Analyse en termes de coûts et avantages des relations économiques du Maroc avec les pays d'Afrique sub-saharienne
 - IDE marocains et présence des entreprises marocaines sur le marché africain
 - Vision et perspectives de la coopération Maroc-Afrique subsaharienne

Calendrier

Lancement de l'appel à contribution	28 mars 2017
Dernier délai de réception des articles	25 mai 2017
Décision de publication	15 juin 2017
Date de parution du numéro 5	Début septembre 2017

Critères de publication à respecter

- L'article doit émaner d'un travail original
- L'article ne doit pas faire objet d'une publication antérieure
- L'article doit être réalisé par un spécialiste
- Dans l'introduction, intégrer impérativement les points suivants :
 - * Qu'est-ce que cet article pose comme problématique ?
 - * Sa contribution à la recherche.
 - * Présenter les objectifs de l'article en général et les objectifs spécifiques.
- Dans la conclusion, intégrer impérativement les points suivants :
 - * Quelles sont les solutions apportées par rapport à la problématique de l'article ?
 - * Les recommandations selon les solutions proposées.

- * Les limites de votre article et les propositions de pistes de recherche ultérieures.
- Présentation de l'article
- * le nombre de pages doit être compris entre 15 et 20
- * Police de caractère : Times New Roman – 12
- * Titre en gras – 13
- * Sous titre en gras – 12
- * Note de bas de page– 10
- * La première page de l'article est réservée au résumé de l'article et les mots-clés
- * Les numérotations des titres : 1. / 1.1. / 1.2. / 1.2.1.
- * La règle : 1 à 15 (horizontal) et 1-24 (vertical)
- * Retrait de la première ligne de paragraphe : 0,5
- * Interligne : 1,15
- * Espace entre paragraphes
- * La bibliographie doit être présentée selon les normes de l'APA

Adresse courriel d'envoi des contributions :

- mamahamimida@gmail.com
- raje.fsjesm@gmail.com

Tel : 00212644812640